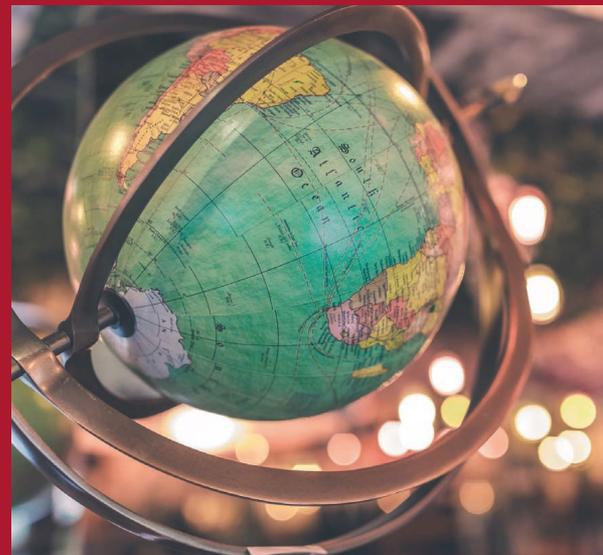




Partir en mobilité internationale



Document confidentiel –
ne peut être reproduit ni diffusé
sans l'accord préalable
de Sorbonne Université.

Octobre 2022

L'équipe des relations internationales



Pr Magali SVRCEK
Vice-Doyenne chargée
des Relations Internationales
et de l'Europe
magali.svrcek@aphp.fr



Katarzyna LE CADET
Responsable du Service
des Relations Internationales
katarzyna.le_cadet@sorbonne-universite.fr



Estelle MASSE
Assistante de Coopération
Internationale
estelle.masse@sorbonne-universite.fr

Merci d'être présents à cette réunion d'information sur les mobilités en santé.

La faculté de médecine Sorbonne Université s'est lancée, début 2020, dans une politique d'internationalisation de sa faculté avec, pour objectif, de promouvoir les mobilités de ses étudiants, mais aussi de ses chercheurs et de ses personnels administratifs.

C'est pour cette raison qu'un bureau des relations internationales a été créé en janvier 2020 et que j'ai été nommée vice-doyenne pour les relations internationales, en février 2020, à l'occasion de la réélection du Pr Bruno Riou au poste de Doyen de la faculté de médecine. Par ailleurs, Sorbonne Université fait partie d'une Alliance d'universités européennes (« 4EU+ »), qui comprend Copenhague, Milan, Heidelberg, Prague et Varsovie, au sein de laquelle les mobilités sont favorisées.

Lors du Grand Colloque de la Sorbonne, l'an passé, ou encore lors des Etats Généraux de la formation et de la recherche en santé qui se sont tenus il y a quelques jours, il a été abordé la question de la faible proportion d'étudiants en santé réalisant une mobilité, par comparaison avec les autres formations.

Il est vrai que les études en santé sont des études avec un cadre très contraignant, qu'il y a eu des réformes successives (notamment la R2C, très récemment), qui peuvent être perçues comme des freins à la mobilité. Il y a toutefois une vraie réflexion nationale, par la conférence des doyens, pour rendre ces mobilités possibles, en les adaptant au rythme et aux spécificités des études en santé, car nous pensons que c'est une vraie richesse, à la fois d'un point de vue personnel, mais aussi professionnel, de partir en mobilité. En effet, partir en mobilité durant ses études, en étant confronté à des modes d'exercice potentiellement différents, en se créant précocement un réseau, peut donner envie à un jeune de se lancer dans la carrière très exigeante, mais riche, d'un hospitalo-universitaire, qui connaît actuellement une perte d'attractivité, mais pourra aussi être le seul moment de sa carrière, pour un professionnel de santé, d'aller à l'étranger.

L'un des problèmes principaux que l'on rencontre est l'absence de concordance entre les programmes de notre faculté et ceux de nos partenaires et l'élaboration des fameux « *learning agreements* » peut relever du casse-tête. C'est pour cela, nous avons mis en place, à Sorbonne Université, une commission mixte entre les relations internationales et la formation (Pr Alain Carrié), pour essayer de trouver les destinations les plus adaptées à nos programmes.

L'expérience des mobilités grandeur réelle de l'an passé nous a permis de mieux définir les périodes et durées pendant lesquelles vous faire partir.

Le mot d'introduction de la vice doyenne RI – Pr Magali Svrcek

Partir en mobilité s'inscrit dans un vrai projet pédagogique, avec un engagement fort de la part de l'étudiant qui passe un contrat moral avec le service des relations internationales et s'engage à tout mettre en œuvre pour réussir sa mobilité. C'est également un pré-requis de la Charte ERASMUS. Par ailleurs, Sorbonne Université engage sa responsabilité auprès de ses partenaires.

Les mobilités donnent accès à des points de parcours, dans le nouvel EDN et seules les mobilités validées permettront d'attribuer ces points de parcours aux étudiants.

Le service des RI, avec l'aide de référents pédagogiques et de Marie-Christine, que vous connaissez tous, essaie de réaliser un accompagnement personnalisé des projets de mobilité et tous vos retours sur ce point sont les bienvenus. Il vous sera d'ailleurs demandé, à votre retour de mobilité, de remplir un questionnaire sur la manière dont elle s'est déroulée. J'insiste sur ce point car, force est de constater que beaucoup d'entre vous, une fois leur mobilité terminée, ne répondent plus aux sollicitations des RI.

Je vais laisser la parole à Madame Katarzyna Le Cadet, qui est en charge de ce bureau et avec laquelle vous interagirez si vous souhaitez réaliser une mobilité, ainsi qu'à Marie-Christine, qui vont vous donner toutes les informations pratiques.

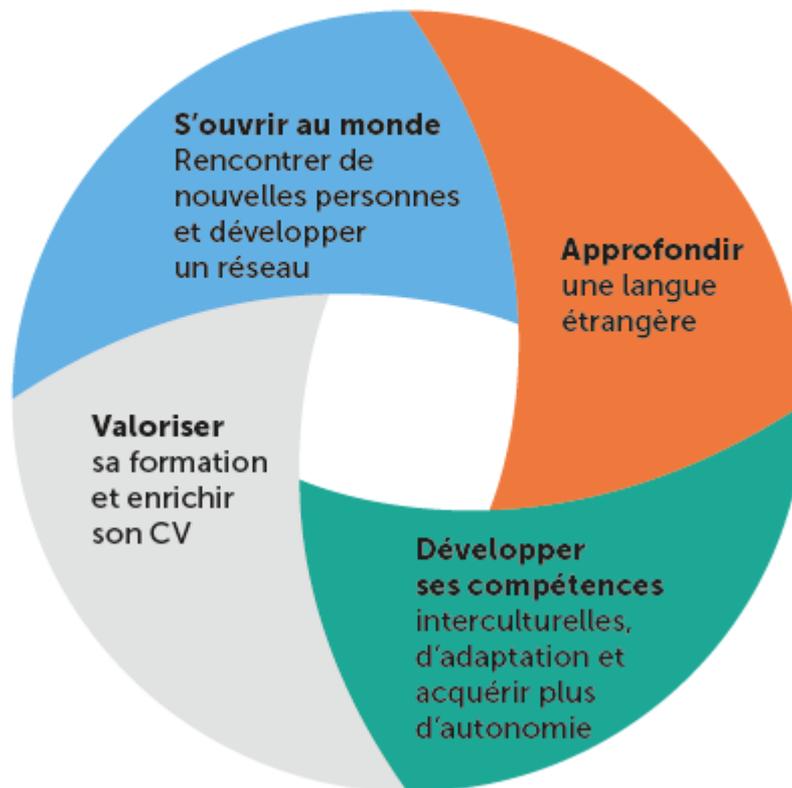
Je dois citer également l'un de vos camarades, Raphael Canonne, nouvellement élu au bureau de l'ANEMF pour les relations internationales, qui part lui-même en mobilité, et avec lequel vous pourrez discuter.

J'espère que nous aurons l'occasion de nous revoir.

Pr Magali Svrcek

Vice-Doyenne Relations Internationales, faculté de médecine Sorbonne Université

Pourquoi partir en mobilité?



Les points parcours

Une mobilité d'études d'un semestre = 40 points.

Une mobilité d'études de deux semestres = 60 points.

Une mobilité de stage d'un mois = 20 points.

Les points parcours sont attribués uniquement si votre année universitaire est validée (pour une mobilité d'études) ou si votre stage est validé (pour une mobilité de stage).

Un certificat de langue CLESS, vous donne également droit à 10 points (niveau B2), 20 points (niveau C1) et 30 points (niveau C2).

Un peu de vocabulaire

Erasmus = Europe (hors Suisse et Royaume Uni)

Mobilité internationale : Suisse, Royaume-Uni + reste du monde

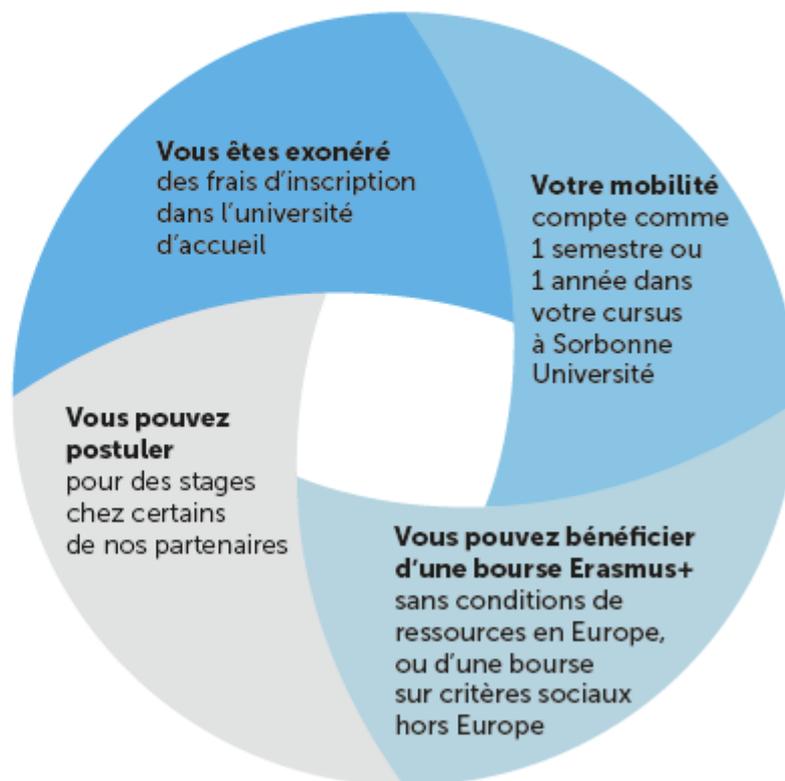
Mobilité d'études : 1 ou 2 semestres pour suivre des cours dans une université partenaire

Mobilité de stage : stage pratique réalisé au sein d'un hôpital, un cabinet (pour les paramédicaux)

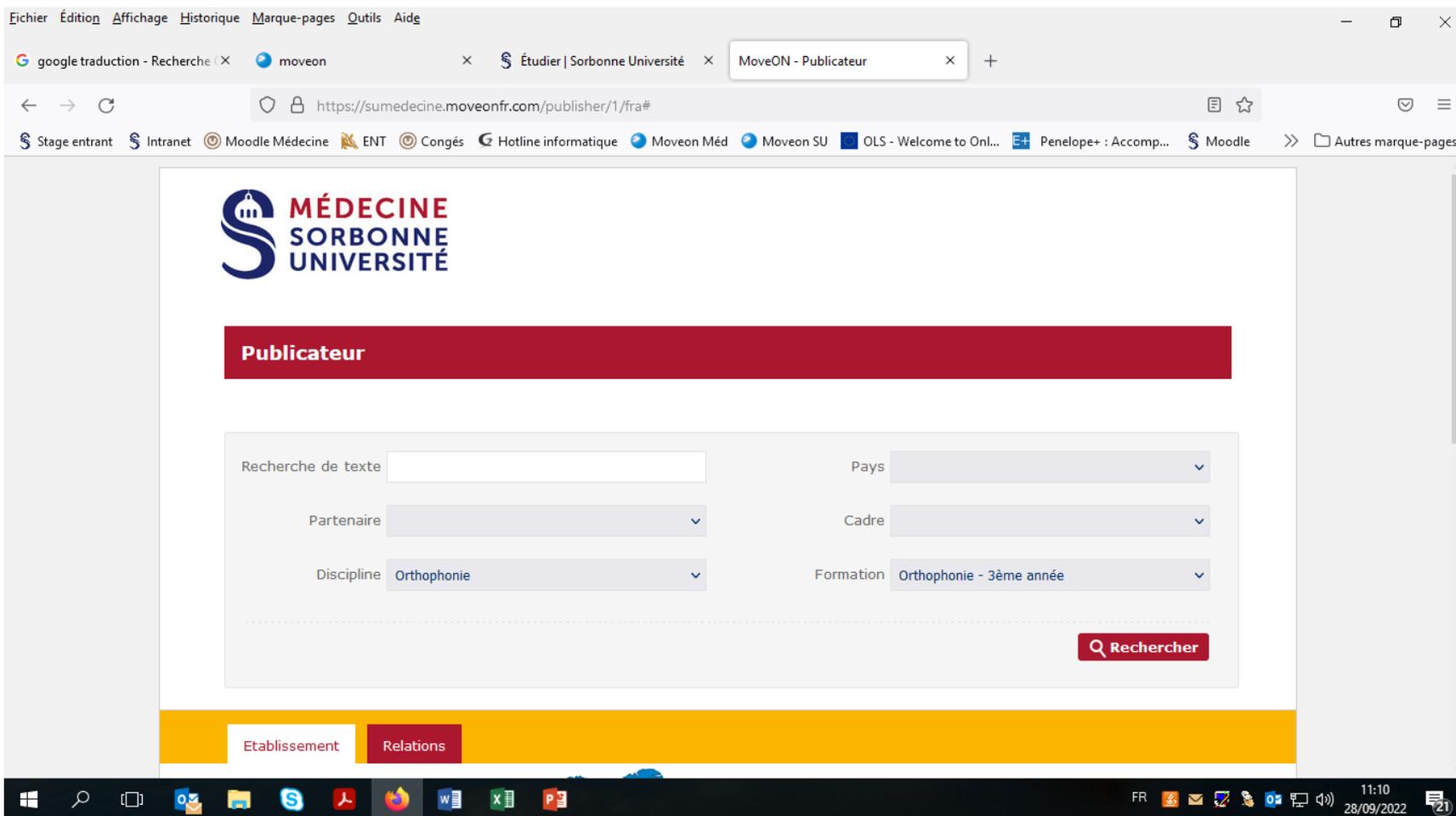


Dans le cadre d'une mobilité

Une mobilité vous permet de valider une partie de vos études (un ou deux semestres, ou un stage) dans une université partenaire.

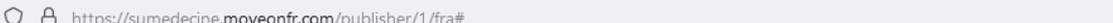


Les destinations proposées



Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils Aide

google traduction - Recherche × moveon × Étudier | Sorbonne Université × MoveON - Publicateur × +

← → ↻   https://sumedecine.moveonfr.com/publisher/1/fra#    

Stage entrant Intranet Moodle Médecine ENT Congés Hotline informatique Moveon Méd Moveon SU OLS - Welcome to Onl... Penelope+ : Accomp... Moodle >> Autres marque-pages

 **MÉDECINE**
SORBONNE
UNIVERSITÉ

Publicateur

Recherche de texte

Partenaire

Discipline

Pays

Cadre

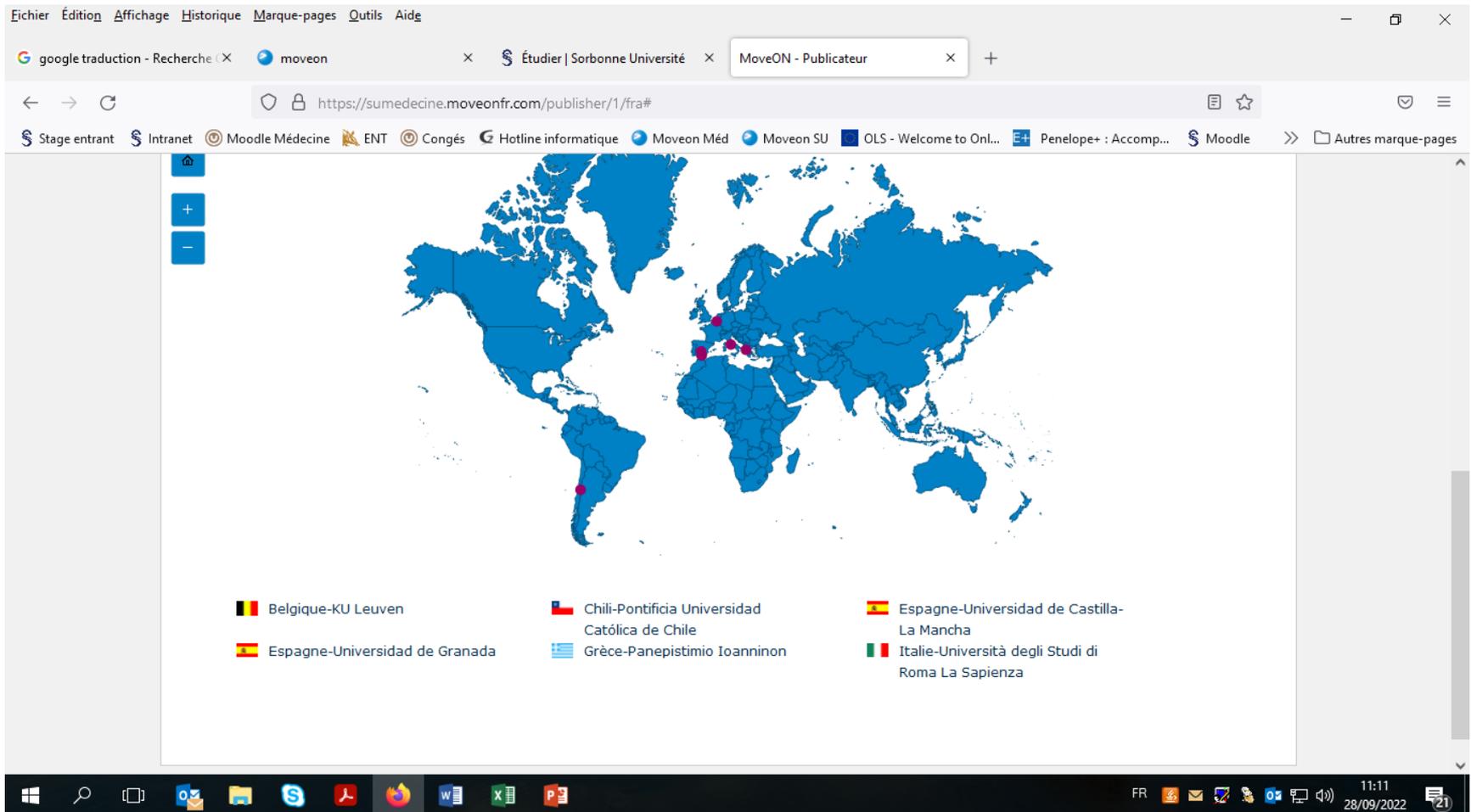
Formation

 **Rechercher**

Etablissement Relations

FR  11:10
28/09/2022 

Les destinations proposées



Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils Aide

google traduction - Recherche | moveon | Étudier | Sorbonne Université | MoveON - Publicateur

https://sumedecine.moveonfr.com/publisher/1/fra#

Stage entrant | Intranet | Moodle Médecine | ENT | Congés | Hotline informatique | Moveon Méd | Moveon SU | OLS - Welcome to Onl... | Penelope+ : Accomp... | Moodle | Autres marque-pages

Belgique-KU Leuven

Chili-Pontificia Universidad Católica de Chile

Espagne-Universidad de Castilla-La Mancha

Espagne-Universidad de Granada

Grèce-Panepistimio Ioanninon

Italie-Università degli Studi di Roma La Sapienza

FR 11:11 28/09/2022

Les destinations proposées

Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils Aide

google traduction - Recherche × moveon × Étudier | Sorbonne Université × MoveON - Publicateur × MoveON × +

https://sumedecine.moveonfr.com/publisher/institution/1/74/fra?relTypes=4&frmTypes=10|3|4|8&acadYears=2022&acadPeriods=&directic

Stage entrant Intranet Moodle Médecine ENT Congés Hotline informatique Moveon Méd Moveon SU OLS - Welcome to Onl... Penelope+ : Accomp... Moodle >> Autres marque-pages

Pontificia Universidad Católica de Chile



Fichiers utiles [Fact sheet espagnol](#), [Fact sheet anglais](#)

Site web <http://www.puc.cl>

Relations

Pontificia Universidad Católica de Chile - mobilité internationale d'études orthophonie [Informations supplémentaires](#)

Cadre	Mobilité internationale - études
Discipline	Orthophonie
Formation	Orthophonie - 3ème année, Orthophonie - 4ème année
Plus d'informations	S1 : début août au 15/01 S2 : 01/03 au 30/07
Places	Orthophonie: départ possible au S2 en L3/ au S1 en M1/ les deux (2021/22)

FR 11:11 28/09/2022

Comment choisir ma destination?

1. Langue d'enseignement

Cours de langue :

-anglais: <http://www.langues.upmc.fr/fr/l-anglais-en-licence/en-licence-3.html>

-autres langues: <http://www.langues.upmc.fr/fr/les-autres-langues.html>

Nous pouvons vous mettre en contact avec des étudiants en mobilité entrante qui viennent de certaines universités partenaires.

La langue d'enseignement/de stage est précisé dans notre moteur de recherche si elle est différente de la langue locale. Par exemple, en Pologne/Rép. Tchèque/Slovénie... les cours/les stages sont en anglais.

2. Programme proposé : il est très important que le programme corresponde au maximum au programme de SU (à consulter dans les MCC)

Certaines destinations (Scandinavie...) ne permettent pas de réaliser le programme SU.

3. Coût de vie sur place – il peut varier énormément des pays à l'autre, les bourses sont là pour vous aider, mais il y a forcément un reste à charge

Comparateur de couts de vie : <https://www.lecoutdelexpat.com/>

FORUM des Relations Internationales

Mardi 11 octobre 15h-17h, hall du 91 Bd de l'Hôpital :
Stands pays



Rencontrez les étudiants internationaux/revenant de mobilité!



BOURSE Erasmus+

- Sans critères sociaux – indépendamment de vos ressources
- Durée du séjour minimale : 2 mois
- Le montant dépend de votre destination
- Pour les stages, les sommes présentées sont majorées de 150 € par mois

→ Groupe 1 : **370 €/mois** : Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Norvège, Liechtenstein, Luxembourg, Suède.

→ Groupe 2 : **320 €/mois** : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal.

→ Groupe 3 : **270 €/mois** : Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Macédoine, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie.

BOURSE SUR CRITERES SOCIAUX **(boursiers du CROUS/quotient familiale < 19.190 €)**

→ En dehors de l'Europe : **400 €/mois**

→ Dans l'un des pays Erasmus+ : bourse ci-dessus + **400 €/mois**

Exemple pour l'Espagne : 320 € + 400 € = 720 €/mois

D'autres bourses sur critères sociaux existent, le détail est disponible sur :
<https://sante.sorbonne-universite.fr/international-1/partir/bourses>

BOURSE



EUROPEAN
UNIVERSITY
ALLIANCE

Si vous partez dans l'une de ces universités, un bonus 4EU+ vous sera versé. Les bourses cumulées pourront donc atteindre les montants suivants (Erasmus+ et bonus 4eu+) :

- **Copenhague : 700 € par mois + forfait voyage de 250 €**
- **Heidelberg, Milan, Prague, Genève : 500 € par mois + forfait voyage de 250 €**

Les conditions pour partir – études :

Médecine :

DFGSM3 :

- Service sanitaire à réaliser sur le semestre à Paris pour des mobilités d'un semestre. Pour une mobilité sur l'année, il faut voir sur place éventuellement (à définir au cas par cas)
- pas de points ECTS pour les UE (sauf pour ceux qui rentrent au S2 et peuvent faire l'UE d'avril)

DFASM1 :

- Le module « santé numérique » doit être passé en DFASM1 (soit en mars pour une mobilité au S1, soit au rattrapage en septembre pour une mobilité d'un an ou au S2)
- ECOS : retour fin mai ou rattrapage final en DFASM3 (car contrôle continu – pas de rattrapage chaque année)

DFASM2 :

- ECOS : retour fin mai ou rattrapage final en DFASM3 (car contrôle continu – pas de rattrapage chaque année)

DFASM3 : Projet de mobilité après les EDN envisageable mais ECOS facultaire en mars (aller-retour impératif) et ECOS nationaux en mai-juin

Les conditions pour partir – études :

Orthoptie :

- Départ possible au S4 après les examens de janvier ou au S5 (ou les 2).

-Le stage du S4 : vous pouvez le réaliser soit à l'université d'accueil soit dans un lieu choisi du pays d'accueil (dans tous les cas, ce choix doit être validé par le département). La note du stage S4 à l'étranger ne sera validée qu'après le rattrapage des journées de stage non effectués au S3 (possible à anticiper - faire 2 demi journées de stage en plus du début du stage jusqu'à fin juin).

-Le stage du S5 : vous pouvez le réaliser soit à l'université d'accueil soit dans un lieu choisi du pays d'accueil soit vous pouvez le faire dans un endroit de votre choix en été entre le S4 et le S5 (dans tous les cas, ce choix doit être validé par le département). La note du stage S5 à l'étranger ne sera validée qu'après le rattrapage des journées de stage non effectués au S4.

-UE 38 : possibilité de remplacer le mémoire par un rapport de stage.

Orthophonie :

- Départ possible en L3 et M1 (pour 1 ou 2 semestres).
- Moyenne 12/20 sur les années précédentes
- Attention aux stages obligatoires

Les conditions pour partir (mobilité de stage 2023)

Année d'études	Durée	Dates possibles	Stage prévu en France pour cette période	Stage à l'étranger	Quota de partants/pôle
DFGSM3	4/6 semaines	10/07 au 10/09/23 sauf si rattrapage : retour le 27/08	Aucun	Choix libre	Non
DFASM1	4/6 semaines	03/07 au 27/08/23	pôle ROM (rhumato-ortho-maxillo)	rhumatologie, orthopédie, maxillo, urgences, réanimation	10/pôle
DFASM1	4/6 semaines	03/07 au 27/08/23	pôle GOUV (chirurgie, gynéco-obst, chir. viscérale, urologie)	gynéco-obstétrique, urologie, chirurgie digestive, chirurgie viscérale, éventuellement HGE (si l'établissement n'a pas de chirurgie)	10/pôle
DFASM2	4/6 semaines	03/07 au 27/08/23	pédiatrie ou hématologie	pédiatrie, hématologie, oncologie (cancérologie), psychiatrie	20/pôle
DFASM2	4/6 semaines	03/07 au 27/08/23	néphro-endocrino-nut ou médecine interne	néphrologie, endocrinologie, nutrition, médecine interne, maladies infectieuses	20/pôle
DFASM3	Min. 4 semaines	Après les ECNnf	Aucun	Choix libre	Non

Les conditions pour partir (mobilité de stage)

	Durée et périodes concernées
Orthophonie	L3: 1-2 mois M1: 1-3 mois vacances de : Noël/Pâques/été
Orthoptie	Été entre la L2 et la L3: 5 à 7 semaines 1 ^{er} semestre L3 : 4 à 6 ½ journées par semaine pendant 8 à 12 semaines

Calendrier de candidature

15/10 – 15/11

Candidatures de stage

15/11 – 15/12

Candidatures pour la mobilité d'études S1 ou S2 année N+1

20/12 – 15/02

Entretiens – mobilité d'études (niveau de langue, motivation...)

**Courant
mars**

Décision – mobilité d'études

Avril

**Suivre les instructions données par l'université d'accueil
Préparer son plan de cours pour les départs au S1 (Learning Agreement)**

Mai

Réunion d'information avant le départ au S1

30/05

Envoi des documents pour les demandes de bourses (départ S1)

Octobre

**Réunion d'information avant le départ au S2, préparation du
Learning Agreement**

30/10

Envoi des documents pour les demandes de bourses (départ S2)

Critères de sélection :

La Commission RI-pédagogie étudiera les dossiers et sélectionnera les étudiants selon les critères suivants :

- résultats académiques,
- cohérence du projet par rapport au cursus, motivation
- niveau de langue,
- nombre de places par destination.

Candidature en ligne

- **Tous les documents seront à déposer sur une plateforme en ligne. Pensez à demander vos relevés de notes dès à présent auprès des gestionnaires de la scolarité !**
- **Soyez flexibles, utilisez les 5 vœux proposés pour multiplier vos chances de partir**
- **Pour votre candidature, vous devrez créer un compte. Prenez une adresse mail que vous utilisez régulièrement car vous recevrez des messages sur cette adresse uniquement (évitez Hotmail, Yahoo, Laposte, Live qui posent régulièrement des problèmes).**

Documents à télécharger

Curriculum Vitae (en français)*

Parcourir...

Aucun fichier sélectionné.



Lettre de motivation en français présentant l'ensemble de vos vœux. *

Parcourir...

Aucun fichier sélectionné.



Relevés de notes depuis le début de votre cursus (jusqu'à l'année N-1). *

Parcourir...

Aucun fichier sélectionné.



Autre document par exemple une attestation de niveau en langue étrangère

Parcourir...

Aucun fichier sélectionné.



Marquer la page comme complète

← Précédent

Suivant →

 Enregistrer

J'ai trouvé ou j'envisage de
trouver mon organisme de
stage *

Non Oui

Mon organisme de stage

Nom de l'organisme*

Pays*

Sélectionner



Spécialité

Nom du Contact*

Email*

Marquer la page comme complète

J'ai trouvé ou j'envisage de
trouver mon organisme de
stage *

Non Oui

Etablissement d'accueil (1)

Cadre/Type de mobilité*

Sélectionner

Discipline*

Formation*

Pays*

Etablissement*

Destination*

Code Isced*

5 spécialités souhaitées dans
l'ordre de préférence

 Etablissement d'accueil

Marquer la page comme complète

← Précédent

Suivant ▶

 Enregistrer

Témoignages

Insbruck - stage : Charlotte PENG & Tes LE FAILLER

charlotte06001@hotmail.fr tesslefailler@hotmail.com

Dublin – études : Estelle ISSARD

estelle.issard@laposte.net

Prague – stage : Rayan Mourane raymou01@gmail.com





medecine-international@sorbonne-universite.fr

+ 33 1 44 27 34 72

+ 33 1 44 27 44 57

**91 Boulevard de l'hôpital,
75013 PARIS
2^e étage, bureau 202**

<https://sante.sorbonne-universite.fr/international-1/partir>